

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE ET
D'EXPLOITATION TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS**

**Votre demande est à adresser dans un délai d'un mois avant la manifestation à :
M ou Mme le Maire de la Commune de Bourg-Saint-Maurice**

Je soussigné(e) (Nom, Prénom du Président ou de la Présidente) :

Nom de l'Association :

Adresse où doit être envoyé l'Arrêté municipal (*peut être différente de celle de l'association*) :
.....
.....
.....

Email :

Numéro de Téléphone :

a l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'ouverture et l'exploitation d'un débit de boissons temporaire :

- De **1^{ère} catégorie sans alcool** ou de **2^{ème} catégorie avec alcool** (cocher la case)
- Numéro d'agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (pour les associations sportives pour lesquelles la manifestation se déroulera dans une enceinte sportive)
.....
.....

Qui sera situé (préciser l'endroit/ le lieu de la tenue du débit de boissons temporaire) :
.....
.....

Date de la manifestation, le de heures à heures

A l'occasion de (motif : manifestation sportive, culturelle, scolaire, foire, fête, bal, vide-greniers, concerts, animations musicales etc... **à préciser**) :
.....
.....

Nombre de participants attendus :

**Vu l'avis du Commandant de la Brigade
de Gendarmerie de Bourg-Saint -Maurice**

Visa de la Gendarmerie

Bourg-Saint-Maurice, le

**Président(e) de l'Association
(Signature)**